

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Juin 2024 - N° 139

édito



Encore un riche numéro pour ce Marssac Info de juin, le dernier avant les vacances.

On y parle inauguration

Et j'ai le grand plaisir de vous inviter à une inauguration pas comme les autres : l'inauguration commune des sept derniers équipements réalisés sur notre commune depuis 2022. Il s'agit de la rénovation de la salle polyvalente, du boulodrome, des cours de tennis extérieurs, de la réouverture du stade Désiré Gach et de l'installation du pump-track et du city stade.

Rendez-vous vous est donné à toutes et tous le samedi 14 septembre.

les 7
inaugurations

Samedi 14 septembre à partir de 10h

NE PAS OUBLIER !
d'aller voter !

Jeux Olympiques

Si la flamme olympique n'a pas été autorisée à traverser le Tarn, c'est une marssacoise, Laëtitia Garcin, présidente du Marssac Badminton, qui a eu l'immense honneur de porter haut la flamme, pas très loin de chez nous, à Toulouse. Ce faisant, c'est aussi un peu de Marssac qui est à l'honneur.

Félicitations à elle et à tout le club du Marssac Badminton. (Plus d'informations en page 21)



Elections

Avant toute chose, rappelons le rendez-vous du 9 juin. A chaque élection c'est l'opportunité pour chaque citoyenne et citoyen d'exercer son droit et son devoir civique. Même si l'Europe reste une entité un peu brumeuse pour nombre de nos concitoyens, elle est partout dans nos vies. Ce jour-là, ne laissons pas les autres décider à notre place. Que l'on soit pour, que l'on soit contre, que l'on soit ni pour, ni contre, prenons le chemin des urnes. Votons !

On y parle aussi de la longue marche des femmes pour obtenir le droit de vote

Rappelons-nous que les femmes françaises ont obtenu le droit de vote il y a seulement 80 ans ! Les premières élections auxquelles elles ont participé sont celles d'avril-mai 1945. Il y eu, pour y parvenir, de nombreuses embûches.

Cette période électorale m'a incitée à me replonger dans l'histoire du droit de vote des femmes. Afin de me remémorer que ce que nous prenons pour acquis et pour intangible a été obtenu après des années et des années de lutte. Et c'est en relisant l'histoire que la fragilité de ces droits nous apparaît en pleine lumière. Rien n'est acquis pour toujours. Tout doit être protégé. Il faut rester vigilant.

Je vous invite à vous rendre en pages 30 et 31. Vous y découvrirez la rubrique: «Chronologie du droit de vote et d'éligibilité des femmes ...depuis l'Ancien régime jusqu' au 21 octobre 1945». D'anecdotes en dates historiques vous en saurez plus sur l'évolution des mentalités et des avancées politiques de chaque époque et de certains pays.

Je vous souhaite un très bel été.

Anne-Marie Rosé



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
80 ^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages environnants	p 4
Bureau de poste de Marssac : un point sur les horaires d'été	p 4
Horaires d'été de la Mairie	p 5
Vous souhaitez organiser un repas de quartier : la Mairie vous apporte son aide	p 5
Bien préparer la rentrée	p 5
100 ans et plus avec le sourire	p 6
Un petit geste avant de partir en vacances ?	p 7
Journée mondiale du don de sang – 2 ^{ème} édition	p 7
Trouve ton job saisonnier	p 7
Pause estivale pour les distributeurs du Marssac Info	p 7
Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 45	p 8 & 9
Tranquillité vacances, la sérénité avant tout	p 9
Registre du plan canicule : inscrivez-vous	p 10 & 11
Les associations de votre commune	p 12
Forum des associations 2024	p 13
Soirée années 80 avec le Comité des Fêtes	p 14
Foot : un premier bilan	p 15
Une nouvelle entreprise à Marssac	p 15
Inscription au cathéchisme	p 15
Reprise après les vacances de la Chorale Mélodie n'Sol	p 16
Numéros utiles	p 16
Rejoins-nous pour l'inauguration du Pump-track !	p 17
Kermesse de l'école	p 18
Danse et musique à l'école maternelle	p 18
Elections à l'école	p 19
Rencontre avec un artiste	p 19
Prenez la navette pour vos achats	p 20
Marssac Badminton en forme Olympique	p 21
Rives du Tarn Running	p 21
Quand Marssac Aventure arpente les chemins de Saint Chinian et de la Costa Brava	
Dimanche 7 juillet : marche & VTT avec Marssac Aventure	p 22
Concours photo : «L'arbre de ma rue»	p 23
Audition annuelle à l'Académie de Musique Marssacoise	p 23
Des nouvelles du Marssac basket Club	p 24 & 25
Cap Atout Age	p 25
L'École Buissonnière : un nouveau rendez-vous régulier à Marssac	p 26
La saison s'achève chez Duolab	p 27
La Saint-Quil et son Vide Grenier le dimanche 1 ^{er} septembre de 8h à 17h	p 27
Création d'un annuaire économique	p 28
Le Comité des Fêtes vous invite à une soirée karaoké samedi 31 août dans le Vieux Marssac	p 28
Spectacles de théâtre à Marssac : Les 10 ans «Des Planches»	p 29
Chronologie du droit de vote des femmes	p 30 & 31
A vos agendas	p 31
Pendant les travaux, vos commerces sont ouverts	p 32

Précision

Marssac info, journal municipal d'information
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé
Coordination de la rédaction : T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 2 000 ex
Distribution : par nos soins
Papier entièrement recyclé
Impression : Sorep Albi

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Le mercredi : fermé

Le vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

Le samedi matin de 8h30 à 12h (hors le 1^{er} samedi du mois)

Mairie fermée le mercredi toute la journée et le 1^{er} samedi de chaque mois.

Fermeture d'été : les samedis, du 7 juillet au 17 août inclus

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Une assistante sociale reçoit sur rendez-vous.
Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

communication@marssac-sur-tarn.fr

ou

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à redaction@letarnlibre.com

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à communication@marssac-sur-tarn.fr

Prochaine parution du Marssac Info : septembre 2024

Envoyez vos articles avant le 20 août à : communication@marssac-sur-tarn.fr

Les travaux sur notre commune



Du côté des cimetières

Cette année, il n'a pas été possible pour le CPIE de venir entretenir les cimetières de Saint-Orens et du Buc. La mairie a donc fait appel à l'association «Léo Lagrange» de Graulhet qui est intervenue dès fin avril pour enlever les mauvaises herbes. La commune a pris le parti d'enlever les grosses herbes uniquement et de laisser les herbes «fines» aspect gazon en place pour enherber les allées gravillonnées des cimetières.

Si en passant par là vous voyez des allées enherbées, ne soyez pas étonnés !



De nouveaux abris vélos

L'agglomération de l'albigeois développe la pose d'abris vélos dans toutes les écoles du territoire. A Marssac la pose d'un abri vélos de 20 ml de long est en cours. Ce nouvel équipement qui peut accueillir jusqu'à 20 vélos est situé dans l'enceinte de l'école, entre le bâtiment de la cantine et celui de l'école primaire, ce qui est sécurisant pour les enfants et protège les vélos.



Les fleurs de notre été

Agastache orange, Ageratum bleu, Dahlia bicolore, Millet violet, Sauge bleu, Verveine pourpre, Zinnia rouge, Zinnia jaune : telle a été cette année la composition des tapis de fleurs qui ont été installés par nos agents devant la mairie, à l'église, au rond-point des trincades et dans les diverses vasques de la place du Barry, du parc Montois et du cimetière du Buc. Par contre, il n'y aura pas cette année de massif de fleurs sur la place du Barry du fait des travaux en cours.



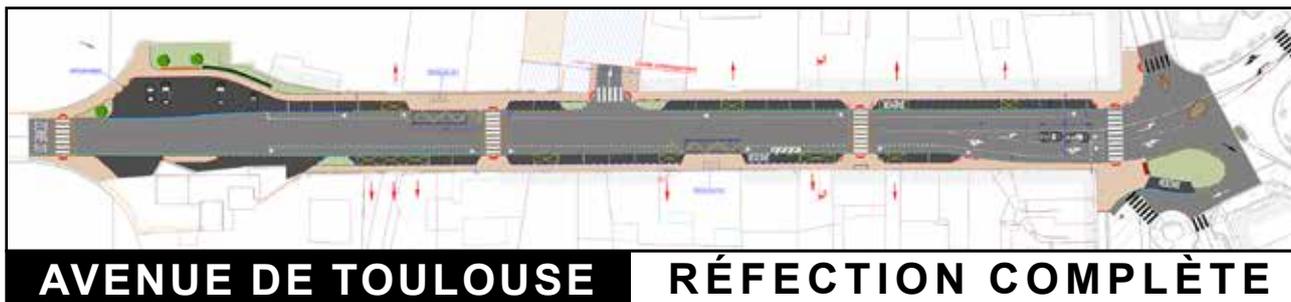
Travaux de débroussaillage

Si le mois passé n'a pas été favorable à l'entretien des espaces verts et autres, il l'a été pour la prolifération des hautes herbes. La commune a donc fait appel à deux associations, Léo Lagrange et l'ASEI, pour avancer sur le débroussaillage des secteurs du Vieux Marssac, de la rue des Peyragues et de la rue de Florentin.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr



L'entreprise Chamayou-Eiffage en charge de la mise en place des réseaux secs avance selon les prévisions. La fin des travaux est prévue pour juin.



L'entreprise chargée de la voirie devrait quant à elle commencer vers la mi-juin. L'objectif est de terminer ce nouvel aménagement avant la fin de l'année, si possible.

Bureau de poste de Marssac : un point sur les horaires d'été

En raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, les horaires d'ouverture de notre bureau de poste seront aménagés du 29 juillet au 31 août.

Durant toute cette période, le bureau sera ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30.

A noter : les services postaux resteront également accessibles à proximité de Marssac, les bureaux de poste Albi-Vigan et Albi de Gaulle restant ouverts sur cette période aux horaires habituels.



80^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages environnants en août 1944



Comme chaque année, aux alentours du 15 août, auront lieu les cérémonies commémoratives de la Libération de Gaillac et des villages environnants. Au jour où nous imprimons, nous n'en connaissons pas encore la date exacte.

L'information sera diffusée par la mairie sur le panneau lumineux de la place du Barry, sur les panneaux d'information à l'extérieur de la mairie ainsi que sur Facebook.



Horaires d'été de la Mairie

Cet été, la Mairie sera fermée les samedis matin du 7 juillet au 17 août inclus. Les horaires des autres jours restent inchangés (voir page 2).

Vous souhaitez organiser un repas de quartier : la Mairie vous apporte son aide



Les beaux jours sont là et vous souhaitez organiser un repas de quartier !

N'oubliez pas, la Mairie vous prête tables et chaises.

Alors n'hésitez-pas, invitez, organisez et recevez vos voisins... Et n'oubliez-pas de nous faire parvenir des photos !

Mairie : Tél 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr

Votre article dans le prochain Marssac Info de septembre ?

à envoyer avant le 20 août 2024
à communication@marssac-sur-tarn.fr

Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

Bien préparer la rentrée



Cantine et garderie municipale : remettre le dossier d'inscription avant le 22 juin !

Le dossier d'inscription a été remis fin mai dans tous les cartables des enfants de maternelle et de primaire de l'école. Il peut être aussi retiré à la mairie. **N'oubliez pas de le remplir et de le transmettre à la mairie pour le 22 juin au plus tard.**

Pour rappel :

- le service restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans uniquement (réglementation PMI). Il fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h30 à 13h45.

- la garderie municipale fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 12h pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Aide financière pour l'inscription des enfants aux activités proposées par les associations de Marssac - Remplir un dossier de demande d'aide financière auprès du CCAS de la mairie.

Les activités proposées sont nombreuses à Marssac (**voir page 12**), judo, basket, foot, rugby, musique, danse et bien d'autres encore... Pour connaître toutes les associations vous pouvez consulter le site de la mairie, onglet associations. L'aide financière du CCAS peut vous aider à diminuer les coûts d'inscription. Cette aide est soumise à critères de revenus. Il faut également que votre enfant soit scolarisé à Marssac (jusqu'au CM2 inclus). Les dossiers de demande sont à retirer en Mairie (service CCAS) avant le 22 septembre.

Attention : seules les demandes concernant les inscriptions dans les associations de Marssac sont prises en compte, hormis si l'activité n'existe pas sur notre commune.

Accueil Mairie : 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr - www.marssac-sur-tarn.fr

Elue référente : Madame Lydie Picaronie, adjointe aux affaires scolaires et sociales, reçoit les familles sur rendez-vous.

100 ans et plus avec le sourire



Le vendredi 26 avril, les membres de l'Association des Retraités Agricoles (ARA) ont fêté les 100 ans d'André Cayron, un des derniers agriculteurs de notre commune, et de deux centenaires résidant près de Marssac (M. Combes, 101 ans qui n'a pas pu être présent et M. Pezet, 102 ans). Tous étaient entourés de leurs familles et de nombreux amis.

André a été agriculteur sur notre commune et nous souhaitons souligner l'importance que nous accordons tous à l'activité agricole. Il a été élu au conseil municipal de 1989 à 1995 sous le mandat de Désiré Gach.

Sur invitation de M. Sabin (ARA), c'est avec très grand plaisir que les élus du CCAS (Lydie Picaronie, Mireille Vaur, Pierre Mazurier, Thierry Stéfanon) ont participé à cette sympathique manifestation. Ils ont remis à tous les trois un magnifique Lupin et à André, la médaille de la Ville.

Bon anniversaire André.



Un petit geste avant de partir en vacances ?



A retenir : la prochaine collecte se tiendra le mardi 2 juillet de 13h30 à 18h, à la Mairie, salle du conseil municipal.

Journée mondiale du don de sang – 2^{ème} édition



Pour la deuxième année consécutive, l'Établissement Français du Sang installe sa collecte dans les salles du Musée Toulouse Lautrec. Abritée dans le Palais de la Berbie, notre équipe vous attend très nombreux.

Le mercredi 12 juin 2024, une grande collecte de sang est organisée au Musée Toulouse Lautrec, de 11h00 à 16h30. Tout au long de la journée, de nombreux partenaires organisent des animations sur la Place Sainte Cécile, au pied de notre belle cathédrale.

Pour les donneurs, une collation gourmande et généreuse préparée par la Mie Caline du Vigan vous sera proposée à la fin de votre parcours.

Source : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

TROUVE TON JOB SAISONNIER L'ADMR DU TARN RECRUTE

Si tu cherches un emploi qui a du sens, où l'humain et la solidarité sont placés au cœur des missions

Ne cherche plus ...

REJOINS NOUS !!

Envoi ton CV et ta lettre de motivation: info@admrtarn.fr

L'ADMR est présente sur tout le Tarn, l'association la plus proche de chez toi te contactera !



Pause estivale pour les distributeurs du Marssac Info

Le prochain Marssac Info paraîtra début septembre. L'occasion pour nos bénévoles, distributrices et distributeurs de faire une pause bien méritée.

Nous profitons de cette occasion pour les remercier à nouveau pour leur engagement. Grâce à eux, vous recevez, chaque mois, dans votre boîte aux lettres ce journal auquel nous sommes nombreux à être attachés.

Reposez-vous bien, profitez bien de cette pause et revenez-nous en pleine forme en septembre.



Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

« Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.

Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage.

Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Montcornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes.

Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir.

Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d'Afrique, des

outré-mer et d'ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d'Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié.

Nous nous souvenons du soutien décisif de nos Alliés d'alors, de ces combattants partis à l'assaut de l'ennemi côte à côte avec les Français libres, de ces millions d'hommes et de femmes qui se sont unis pour hâter la Victoire.

Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l'occupant ou les bombardements de l'invasion ou de la Libération.

Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. Nous nous souvenons des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques ou mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu'un jour ils étaient nés.

Nous nous souvenons aussi de ces Français et des ces Françaises d'Alsace ou de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant, sous un drapeau qui n'était pas le leur.

Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est



avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi.

Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du général de Gaulle, avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe.

Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite.



Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.

De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime.

Vive la République !

Vive la France !»



**Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn**

Tranquillité vacances, la sérénité avant tout

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre à la brigade de gendarmerie.



Sur internet

Le service en ligne vous permet de déterminer si la surveillance de votre logement dépend des services de police ou de gendarmerie.

Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

En utilisant FranceConnectConnexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants: Impots.gouv, Ameli, lidentitenumérique (laposte), Yris, MSA ou France identité, vous pouvez vous inscrire.

Attention

Vous pouvez modifier certains éléments de votre demande (par exemple signaler une modification de l'accès à votre logement). En revanche, si vous souhaitez changer vos dates d'absence vous devez d'abord annuler votre demande pour en déposer une nouvelle. La modification et l'annulation ne peuvent se faire qu'en vous déplaçant en brigade de gendarmerie.

Une fois la démarche en ligne complétée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

Bon à savoir

En complément de l'Opération Tranquillité Vacances, les correspondants sûreté de la gendarmerie proposent des consultations sûreté, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence. Renseignez-vous auprès de la brigade de gendarmerie d'Albi. Brigade d'Albi - Tarn (81) - 12 Place de Verdun - 81000 Albi - 05 63 49 50 36 (appeler le 17 ou 112 en cas d'urgence).

Registre du plan canicule : inscrivez-vous



La Commune de Marssac-sur-Tarn et son Centre communal d'action sociale (CCAS) invitent les personnes fragiles et isolées à s'inscrire sur le registre canicule afin d'être accompagnées en cas de pic de chaleur.

Origines du registre canicule

Depuis les événements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi confie aux maires la charge de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile, ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels.

Les données du registre peuvent être transmises au Préfet dans le cas du déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Pour qui ?

Les personnes résidant à leur domicile et isolées

âgées de 65 ans et plus

âgées de plus de

60 ans et

reconnues inaptes au travail

adultes handicapés

Pourquoi ?

L'objectif de ce dispositif de prévention est de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence. Il doit permettre d'avoir un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

La canicule peut avoir des conséquences dramatiques. Ce registre peut sauver des vies en cas de fortes chaleurs.

Pensez à vos proches et à vous. Pour s'inscrire sur le registre, la démarche est volontaire et s'effectue à la demande de la personne concernée ou de son représentant légal, ou d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service d'aide à domicile...).

À noter que l'inscription est totalement confidentielle et gratuite.

Comment s'inscrire ?

1. Il suffit de compléter le formulaire disponible au verso.
2. Le formulaire complété et signé doit être retourné au MAIRIE - CCAS
1 rue Tonimarié
-81150
3. Un accusé de réception sera envoyé par le CCAS à la personne inscrite sur le registre ou à son représentant légal. À noter qu'à tout moment, il est possible pour la personne inscrite de rectifier les informations ou de demander la radiation de ce registre. Le CCAS actualisera les données du registre chaque année.

MARSSAC-SUR-TARN



Plus d'informations

CCAS de Marssac-sur-Tarn - 05 63 55 07 48

Lundi, mardi, jeudi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h et le Vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Prévention canicule

Formulaire d'inscription

Registre communal nominatif de prévention
des risques sanitaires

Formulaire d'inscription
à retourner, signé,
à l'adresse suivante :
MAIRIE -Service CCAS
2 rue Tonimarié 81150
Marssac-sur-Tarn
05 63 55 07 48
etat-civil@marssac-sur-tarn.fr

Bénéficiaire

Au titre de personne âgée (+ 65 ans) personne handicapée (60 ans et + et inapte au travail, adulte handicapée)

Nom - Prénom _____ Nom de naissance _____

Date de naissance _____ Age _____

Adresse _____

Code postal/ville _____

Tél _____ Portable _____

E-mail _____

(Entourer la mention) **Vous vivez :** Seul Oui Non En famille Oui Non

En couple : Oui Non | Habitat partagé : Oui Non

Si oui Nom - Prénom du partenaire : _____ | Si oui Nom du lieu de résidence _____

Contacts à prévenir en cas d'urgence (famille, proches, voisins...)

Nom _____	Parenté _____	Tél _____	Lieu de résidence _____
Nom _____	Parenté _____	Tél _____	Lieu de résidence _____
Nom _____	Parenté _____	Tél _____	Lieu de résidence _____

Prise en charge sanitaire et sociale (entourer la mention)

Médecin traitant _____	Tél _____
Infirmière _____	Tél _____
Assistante sociale <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom _____	Tél _____
Service aide-ménagère <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom _____	Tél _____
Portage des repas <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom _____	Tél _____
Téléassistance <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom _____	Tél _____
Femme de ménage <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom _____	Tél _____
Visite à domicile <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Nom _____	Tél _____

Autres services : _____

Informations complémentaires nécessaires à la compréhension de votre situation _____

Si la demande d'inscription est formulée par un tiers :

Nom - Prénom Lien d'affiliation Tél

Je soussigné(e).....accepte que les informations ci-dessus soient traitées par le CCAS de Marssac-sur-Tarn pour constituer le registre communal de prévention des risques sanitaires.

Fait à _____
Signature de la personne

Le _____

Les associations de votre commune

Bientôt la rentrée des associations avec un choix, toujours très riche, d'activités ouvertes à tous les âges. La variété et la qualité de ce qu'elles nous proposent sont bien le signe de cette vitalité qui fait l'attractivité de notre commune.

ACTIVITÉS SPORTIVES & PHYSIQUES

Albi Marssac Tarn Football	François ENGUILABERT	06.82.30.42.32
	Bernard ESPIÉ	07.86.87.64.73
Ambiance Scandale (Danse)	Mathieu KHADRIA	06.75.57.64.72
Autan pour soi (Yoga-Qi Gong-Relaxation)	Christiane BARBELIN	06.74.47.41.77
Centre Chorégraphique Duolab (danse)	Elisa MILHAU	06.76.54.28.69
Gymnastique Volontaire (Adultes et Seniors)	René ROUTABOUL	05.63.55.21.30
Happy cross dog's (canicross, canimarche, cani-vtt...)	Laurent AZNAR-MALET	06.99.42.09.06
Judo Club Marssacois	Luc JUBERT	06.49.52.32.20
La Boule Marssacoise	Damien BARTHE	06.72.40.48.77
Les Rives du Tarn Running (Course à pied, marche)	Christian MALLOL	05.63.53.27.39
Marssac Athletic Rugby Club (M.A.R.C.) (Rugby XV)	Didier CANIVENC	07.86.79.69.66
Marssac Aventure (Foot en salle, VTT)	Nicolas PASAMAR	06.14.08.57.29
Marssac Badminton	Laetitia GARCIN	06.27.60.57.02
Marssac Basket Club	Marie-Ange MOURIER	06.08.26.57.45
Marssac Florentin Aussac Tennis Club	Stéphane ESTRADE	06 24 38 81 80
Marssattack Hand Ball Club	Jean Maliki BELLAMY	07.81.91.15.55
Marssac Rugby XIII *	Claude BRISSEBRAT	06.69.56.50.17
Marssac Volley Club	Sonia VANDEMBERG	06.41.83.21.63
Pleine Conscience de soi (Méditation) *	Nicolas PASAMAR	06.23.56.71.57
Sabor a Mi (salsa cubaine)	Oscar DELIS BARCELO	06.42.87.01.37
Team Punisher (Airsoft)	Bruno FAYON	06.23.94.74.56

ACTIVITES DE LOISIRS & CULTURELLES

Albigeois Québec	Danièle SIMONET	06.61.45.56.38
Académie de Musique Marssacoise	Camille SANS	06.70.34.49.04
Chabo Club France (regroupement d'élèves de poules de race Chabo)	Grégory BLANC	05.63.60.57.26
Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn	Jean GUILHEM	cfmarssac@gmail.com
Endacom e d'aici (occitan)	Laetitia CORON	06.15.34.17.74
Génération Mouvement Club de l'amitié et des aînés ruraux	Dany ILIADI	05.63.57.57.99
Les Amis de l'Ecole (association des parents d'élèves)	Laëtitia ANDRIEU	06.70.79.57.38
	Sandra FERNANDEZ	06.98.04.54.78
Les Amis des Cartes *	Ali RAMRANE	07.87.44.34.05
Les Planches (Théâtre)	Bénédicte GRAFF	06.22.22.95.27
Mélodie N'Sol (Chorale)	Françoise GRAFF	05.63.53.36.82
Micro Média Informatique	Arnaud ASTIE	06.33.93.33.42
Mercredimanche	Maxime SUZAN	06.64.79.59.49
Miniatures Agricoles du Sud-Ouest	Jean-Luc BOURREL	06.88.05.03.78
Scrabble Marssacois	Françoise CATHALA	06.65.05.62.44
Tempo Harmony (Groupe vocal)	Marina ANGLADE WADDINGTON	06.29.50.41.59
Passion et Talent (Loisirs créatifs)	Ginette GILLES	05.63.38.69.85

ASSOCIATIONS SOCIALES & EDUCATIVES

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	Yolande COLAS	05.63.53.09.83
Association des Commerçants du Village et du Marché de Marssac	Philippe MILLOT	05.63.53.37.27
	Vincent VETTORI	06.58.94.20.87
Cmonécole (représentants des parents d'élèves)	Paul ANDRIEU	05.63.55.40.81
Comité Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A.)	Fabrice ORIONNOT	06.45.81.62.31
Garder le lien (espace solidarité et partage) *	Séverine COSTES	05.63.81.51.02
La Clé des Champs (CLAE et Centre de Loisirs)	Fleur-Alice STALIN	06.38.13.85.69
La Niche & la Cabane (protection et médiation animale, éducation canine)	Jean-Paul BONNEVILLE	05.63.55.45.56
Vie Saine et Evolution spirituelle *		

J'aime mon village

MARSSA
QUOI?

ASSOCIATION DES COMMERCANTS
- MARSSAC SUR TARN -

vous présentent

1 09
24

2024
Forum des
ASSOCIATIONS
MARSSAC SUR TARN
PLACE DU BARRY

DE 9H
À
13H30

DIMANCHE 1 SEPTEMBRE

TOUS LES SPORTS | animations gratuites | DEMOS

Venez découvrir en famille les activités proposées par les associations sportives et culturelles de votre village

Samedi 21 septembre Soirée années 80 avec le Comité des Fêtes



Chers amis nostalgiques des années 80, vous êtes invités à remonter le temps lors de notre soirée spéciale années 80 ! Préparez-vous à une expérience rétro inoubliable.

Samedi 21 septembre, dans la cour de l'ancienne école à partir de 19h (Si les conditions météo sont défavorables, repli dans la salle polyvalente).

Au programme

- **Dîner spectacle** (Place assise et service à table). Avec Loëtitia et Daniel de Marssac accompagnés de leurs danseuses.

- **Au menu** : Spécial Food Truck

- **Décoration rétro** : vous serez transportés dans l'atmosphère électrisante des années 80 grâce à notre décoration colorée et authentique.

- **Concours de déguisements** : sortez vos tenues les plus folles et participez à notre concours de déguisements rétro ! Que vous optiez pour les épaulettes, les leggings fluo ou les coupes de cheveux embléma-

tiques, montrez-nous votre style 80's et tentez de remporter le premier prix.

- **Après le Spectacle** : playlist ultime des années 80. Dansez toute la nuit sur les plus grands hits des années 80, sélectionnés avec soin pour vous faire vibrer.

Participation au spectacle et aux frais annexes : 5€ (place assise et nominative incluse)

Enfant de - de 12 ans : **gratuit**

Pour une meilleure organisation n'oubliez pas de réserver votre place dès maintenant. Nombre de places limité.

Le Comité des Fêtes de Marssac

Pour vous inscrire, trois possibilités.



1/ en suivant le flashcode ci-contre.

2/ Sur le site helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-marssac-sur-tarn/evenements/soiree-annee-80>

3/ En remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous à déposer dans l'urne située à l'accueil de la Mairie au plus tard le 15 septembre (pour une meilleure organisation). **Chèque établi à l'ordre du Comité des Fêtes de Marssac.**

Bulletin d'inscription à la soirée années 80 du 21 septembre

Réservations dans la limite des places disponibles.
Repli à la salle polyvalente en cas de mauvais temps.

A retourner avant le 15 septembre

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____ Mail _____

Souhaite être à la même table que : *(citez tous les noms des personnes du groupe auquel vous souhaitez être rattaché)*

Nombre de participants x 5 euros

Nombre d'enfants de moins de 12 ans

Total

Chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Marssac. Bulletin et règlement à déposer dans l'urne située en Mairie avant le 15 septembre

Foot : un premier bilan



En cette fin de saison, les filles de la L2, la deuxième division française, luttent pour se maintenir dans leur championnat. Pour cela, il leur faudra aller gagner à Nantes leur dernier match ou bénéficier de résultats favorables de leurs concurrents directs à la descente,

Le Mans et Metz. Des jours difficiles à vivre en attendant le verdict final.

La réserve va retrouver le championnat de R1, l'élite régionale, après une saison remarquable avec 18 victoires pour 18 matchs.

La R2 des garçons a lutté jusqu'au bout pour terminer à la première place et jouer par la suite les barrages pour une accession en division supérieure, à savoir la R1. Mais les aveyronnais de Comtal en ont décidé autrement. Avec au minimum 43 points ou même 46 puisqu'il reste encore un match face à Cahors, les joueurs de J. Lacourt ont réalisé une excellente saison avec à la clé une seconde place qui amène bien sûr beaucoup de regrets. Des regrets à transformer en sourire à la fin de la saison prochaine.

La réserve qui évolue en championnat régional de R3 est parvenue à se maintenir en terminant à la 6^{ème} place. Ainsi, notre club dispose de deux équipes au niveau régional, ce qui est pour le moins remarquable. Deux autres équipes seniors qui se maintiennent dans leur championnat de 2^{ème} et 3^{ème} série de district du Tarn complètent ce tableau.

Chez les jeunes, la grande satisfaction est d'être parvenu à remettre l'école de football sur de bons rails pour finalement atteindre l'objectif fixé : allier football de masse et élite !

La saison 2024/2025 se présente sous les meilleurs auspices avec à sa tête Michel Cot, nouveau président de l'école de football, un changement d'équipementier et surtout un organigramme complet des 6 ans aux 19 ans.

Nous vous invitons donc à inscrire votre enfant au plus tôt en téléphonant au 06 81 83 29 54 ou au 06 86 89 61 53 pour les garçons et au 06 52 90 54 92 pour les filles ou envoyer un message à : femininesamtfa@asptt.com.



Une nouvelle entreprise à Marssac

Je m'appelle Charles-Henry, je suis Marssacois et je me lance dans le multiservices. Je vous propose des prestations diverses et variées comme l'entretien de vos espaces verts, la révision et la réparation dans le domaine de la motoculture, la maçonnerie, la plomberie, la peinture ainsi que l'aménagement sur mesure (bois, métal, placo,..).

Je vous invite à me contacter sans hésiter. Je serai ravi de réaliser vos futurs projets.

Téléphone : 06 78 10 22 16.

Inscription au catéchisme

La catéchèse de la Paroisse Sainte Cécile d'Albi accueille les enfants sur Marssac, de l'éveil à la foi jusqu'à la première communion (CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème})

Les séances de catéchisme se déroulent à la salle Saint Orens, rue du Nord, tous les lundis, mardis, et mercredis. Les horaires seront définis le jour de l'inscription avec les parents.

Marie Françoise Garzotto
garzotto.mariefrancoise@bbox.fr
05 63 53 25 47
 Stéphanie Cointre Julien
stephanie.cointre26@gmail.com
06 29 59 91 37
 Cécile Galand Julien
cylou81@gmail.fr - **06 86 83 90 37**

Les catéchistes tiendront une permanence à la salle Saint Orens, rue du Nord, le lundi 9 septembre de 16h à 18h et le samedi 14 septembre de 10h à 12h.

Reprise après les vacances de la Chorale Mélodie n'Sol



Reprise le jeudi 5 septembre à 20h en principe à la salle de l'ancienne cantine.

Après notre café-concert du 27 avril dernier, nous tenons encore et encore à remercier notre public qui nous suit depuis des années et qui a été particulièrement présent cette année. Notre chorale augmente en nombre d'adhérents et nous renvoie un bilan de bonne santé pour notre association. Nous faisons toujours appel aux candidatures des messieurs qui sont les bienvenus. Toujours pas d'essai ou de test, tout le monde peut s'intégrer. Il suffit de le vouloir et l'ambiance et la dextérité de notre chef de chœur Luc Antoons font le reste.

Au retour des vacances, l'ouverture de notre chorale est prévue pour le jeudi 5 septembre et tous les autres jeudis de 20h à 22h. Vous pourrez également nous rencontrer sur le forum des associations organisé par l'association des commerçants le dimanche 1^{er} septembre.

Nous vous accueillerons simplement et chaleureusement afin que vous vous sentiez tout de suite à l'aise pour faire un essai gratuit. Pas de complexe! «Quand on sait parler on sait chanter». Il suffit par contre de travailler les techniques vocales, et d'écouter les fichiers audios qui sont transmis. Et surtout et avant tout il faut avoir le désir de partager,

de donner de soi, de s'amuser, de s'ouvrir aux autres. Alors la magie de la musique et des textes fait son effet.

Notre répertoire est principalement tourné vers la variété française.

Chanter n'apporte que des bienfaits : oxygénation, musculation douce, détente... Si les effets physiques sont indéniables, d'autres plus subtils, comme un regain de joie et de confiance en soi, sont également au rendez-vous.

Chanter en chorale c'est aussi le plaisir de retrouver un groupe d'amis, de pratiquer une activité à plusieurs pour ne faire qu'une seule voix aux différentes couleurs qu'apporte chacun des participants.

Venez faire un essai gratuit avec nous (durant tous les jeudis du mois de juin) où en septembre à partir du jeudi 5. Pas de connaissance musicale exigée, tous les niveaux sont acceptés.

Pour toute information complémentaire Mme Françoise Graff, présidente de Mélodie n'Sol est à votre disposition au 06 16 17 54 27.

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
ou le 114 pour les sourds et malentendants	
Samu Social	115
Pompiers	18
Docteur : nuit, urgence et week end	3966
Pharmacie de garde : dimanche, jours fériés et urgences de nuit	3237
Enfance en danger	119
Femmes victimes de violences	3919
Harcèlement scolaire enfants parents	3020
Prévention du suicide	3114
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821

Coronavirus Covid-19

0 800 130 000	
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Ecoute des victimes de harcèlement en ligne et de violences numériques	3018

**Samedi 14 septembre
à partir de 9h30**

Rejoins-nous pour l'inauguration du Pump-track !



Tu habites Marssac,
Tu es un «rider» débutant ou expérimenté,
Tu es âgé(e) de 3 ans au moins,
Alors, viens nous rejoindre pour participer à l'inauguration de ce nouvel équipement sportif,

le samedi 14 septembre à partir de 9h30

Avec ton vélo, ton skate, tes rollers ou ta trottinette.

Si tu veux participer, tu devras t'inscrire avec le bulletin ci-dessous.

Durant toute la matinée, l'utilisation du Pump-track sera réservée exclusivement à la manifestation.

N'oublie pas que le casque est obligatoire et que le port des équipements de protection individuelle est vivement conseillé (protège-poignets, coudières, genouillères).

Nous comptons sur ta présence !



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR PARTICIPER A L'INAUGURATION DU PUMP-TRACK

(à retourner à l'accueil de la Mairie par mail ou par courrier)

Je souhaite participer à l'inauguration du pump-track

Nom - Prénom	Age	Vélo / Skate / Roller / Trottinette	Téléphone

Important : Tout enfant de 3 à 8 ans doit être accompagné par un adulte.

Contact Mairie : Thierry Stéfanon au 06 23 87 24 98.





Kermesse de l'école

Le point final d'une belle année scolaire !

Vendredi 28 juin sonnera la fin de l'année scolaire (même si officiellement il restera quelques jours de labeur à nos petits écoliers). **L'association des Amis de l'école vous invite à venir nombreux, ce jour-là, à partir de 17h30, dans la cour de l'ancienne école.**

Au programme

- Spectacles des enfants
- Jeux en bois
- Restauration sur place
- Buvette

Et tombola

A gagner : robot de cuisine multifonctions, cafetière expresso Techwood, enceinte de karaoké, coffret perceuse-visseuse et de nombreux autres lots...

Venez nombreux avec vos enfants à cette belle fête.



Danse et musique à l'école maternelle



Les quatre classes de l'école maternelle ont participé à un projet «Danse» en mars et avril.

Les séances, encadrées par Claire Cauquil de la compagnie «Les âmes fauves», jouaient avec l'imaginaire, les ombres ou encore le vent.

Le 26 avril, les classes ont présenté leur travail aux parents au sein de l'école.

Cette année les classes de PS-MS et MS-GS ont participé à un projet musical «Par la fenêtre ouverte» avec Mlle Linotte (Emilie Gorostis).

Nous avons découvert divers instruments et appris quelques chansons du Monde. Celles-ci ont été présentées aux parents lors d'un petit spectacle.

Nous avons aussi assisté à un spectacle musical «D'une île à l'autre» au Grand Théâtre d'Albi.





Elections à l'école

Les élèves des classes de l'élémentaire ont de nouveau enrichi leur parcours citoyen.

Mardi 21 mai, ils sont allés à la mairie afin de participer au prix littéraire des Incorruptibles afin de voter pour leur livre favori. De la GS au CM2, tous sont passés par l'isoloir pour glisser dans une enveloppe le bulletin de l'ouvrage qui les a le plus marqués.

Ils attendent désormais les résultats nationaux afin de les comparer avec les leurs.

Une belle action qui promeut la lecture et la citoyenneté !



Rencontre avec un artiste



Les classes de CE1 et CE2 ont été invitées par la directrice de l'agence Obsitas à rencontrer un artiste peintre et sculpteur, cObO. Les élèves ont pu discuter avec lui, lui poser des questions et découvrir son travail à travers une exposition éphémère, située à côté de l'agence. Ils ont également laissé une trace sur les murs, sous les peintures de cObO.

Un moment d'ouverture culturelle très apprécié de tous.





Nouveau à Marssac

A partir du vendredi 5 avril

Prenez la navette pour faire vos achats

Pendant la durée des travaux de l'avenue de Toulouse, le marché du vendredi matin, place du Barry, a été déplacé sur le parking de la salle Omnisports. Durant cette période la mairie met à disposition une navette gratuite entre le centre bourg et le marché.



Navette gratuite



Une navette toutes les 30 mn de 8h30 à 12h30

Départ et arrivée

Parking du marché devant la salle omnisports

Arrêts

Place du Barry (devant la Caisse d'Epargne)
Place de la Chapelle
Gare de Marssac

Une période d'observation sera mise en place sur les 6 premières semaines afin d'estimer le taux de fréquentation de la navette et de vérifier l'intérêt de pérenniser ce nouveau service.

Marssac Badminton en forme Olympique



La relève

Le 4 mai nos jeunes ont disputé la dernière étape du circuit tarnais. Encore une fois ils ont montré une belle détermination et ramènent à la maison de nombreuses récompenses.

Bravo à Sacha, Lorna et Antoine qui ont remporté leur série. Bravo à Léandro qui a fini deuxième d'une série relevée car surclassé pour l'occasion et très bien joué pour Malyvia et Roxane dont le parcours s'est arrêté en demi-finale.

Les expérimentés

Les 18 et 19 mai ce sont 140 joueurs, issus de 36 clubs de la région et d'ailleurs, qui ont fait le déplacement pour la 2^{ème} édition du Marssabad, notre tournoi club adulte.

Nous remercions, tous nos partenaires : Lardesport, le Crédit Agricole de Marssac, Les Vergers du bosquet et la municipalité de Marssac.

Merci à tous nos bénévoles pour leur bonne humeur et leur disponibilité durant tout le weekend.

La flamme olympique

Un week-end riche en émotion pour notre présidente qui a dû se lever tôt pour accueillir les joueurs du Marssabad après une soirée mémorable à Toulouse le vendredi 17 mai...

Et oui, ce n'est pas une coïncidence... Sélectionnée pour participer au parcours collectif badminton au petit palais des sports, notre présidente et encadrante jeune, Laëtitia Garcin, a eu l'immense honneur de porter la flamme olympique.

«Une expérience mémorable, une aventure humaine et sportive incroyable que j'ai encore du mal à réaliser. Je suis très fière pour moi, ma famille, mon club, mon département, ma région ! Je suis une bénévole très investie dans le badminton, le para badminton, le développement durable et même si je n'attendais rien en contrepartie, c'est un magnifique retour de mon engagement».

La saison s'achève bientôt, vous nous retrouverez dès septembre au forum des associations.

Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant le club et les inscriptions sur le site internet marssac.b@gmail.com



Les Rives du Tarn Running

L'association continue ses activités tout au long de ces prochaines semaines.

Les séances de renforcement musculaire et de stretching qui se déroulent le mercredi soir à Lagrave sont toujours d'actualité tout comme les sorties dominicales avec notamment une sortie à la journée sur Pampelone.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le forum des associations du 1^{er} septembre prochain.



Quand Marssac Aventure arpente les chemins de Saint Chinian et de la Costa Brava

Après quelques randonnées dans nos communes voisines, le mois de mars a annoncé le début des sorties organisées par notre association.

Pour la première, nous décidons d'aller du côté du terroir de Saint Chinian pendant un week-end.

Nous y découvrons de beaux parcours avec des capitelles, des paysages calcaires tout en longeant vignes, bois de pins et traversant de petits villages. Un programme avec quelques montées techniques pour pouvoir admirer ce terroir de plus haut. Ces deux jours nous font découvrir un autre terrain de jeu et le soir nous nous retrouvons dans un centre de vacances pour le pot de l'amitié.



Au mois de mai s'annonce, comme chaque année, le départ pour le week-end de l'ascension. Cette année ce sera un jour de pédalage en plus. Direction la Costa Brava avec départ de Gérone, cœur historique de la Catalogne. Nous voilà partis, à treize vététistes, là où ce séjour nous amène à trouver très vite de la hauteur entre chênes liège et pins. Après une première journée de mise en jambe, la suite du programme sera plus dure avec quelques montées de pistes qui nous permettront d'admirer de très beaux panoramas sur la côte d'où nous apercevons les villages de Cruilles, Palamos, Sant Feliu de Gouixols, Tossa de Mar, nos points de chute.

Un séjour dont nous n'oublierons pas les descentes techniques, les montées, les belles vues de la côte et les villages où nous avons rencontré l'entraîneur des avants du 15 de France, Monsieur Servat, qui n'a pas hésité à faire une photo avec nous.

Une bonne expérience qui s'est finalisée par un trajet en train avec nos treize vélos pour récupérer nos véhicules. Malgré la fatigue, les sourires sont présents. Nous rentrons tous entiers, des souvenirs plein la tête, grâce à l'ambiance conviviale du groupe.

Pendant ce temps-là, cinq de nos aventurières Marssacoises en ont profité pour aller explorer la Voie du Célé dans le Lot, variante du Chemin de Saint Jacques de Compostelle. Munies de leur sac à dos et de leurs bâtons, alliés précieux lors des montées et descentes creusées par le Célé, elles ont pris le départ à Faycelles pour rejoindre 4 jours après Saint-Cirq-Lapopie. Ce village préféré des français où elles ont eu le loisir de flâner après avoir longé des rivières, grimpé sur des falaises, admiré des maisons troglodytes, traversé de splendides villages, découvert de nombreuses cazelles, marché sur le chemin de halage et surtout après avoir gravi la dernière montée arrivant au village! Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Elles ont pu admirer de beaux paysages et faire de belles rencontres. Elles ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine !

Marssac Aventure vous invite

Dimanche 7 juillet 2024

Marssac sur Tarn

Inscription sur place de 7h30 à 8h30

VTT

33 km 45 km 55 km

Inscription 10€



MARCHE

15 km

Inscription 10 €



Ouvert au Gravel

Grillades et bières offertes à l'arrivée
Info : 06 14 08 57 29 ou vetete.com

Concours photo : «l'arbre de ma rue»

FREDON Occitanie lance un appel à tous les passionnés de photographie de la région Occitanie.

Du 6 mai au 27 septembre 2024, prenez vos appareils photo et laissez-vous inspirer par la splendeur de l'arbre sous toutes ses formes.

Le thème sélectionné pour le concours de cette année est «L'Arbre : ses multiples rôles et fonctions dans nos vies».

La beauté, l'omniprésence et les services rendus par les arbres jouent un rôle essentiel dans nos espaces publics et rendent nos villes vivables. Pour leur rendre hommage, prenez en photo l'Arbre de votre rue : qu'il soit majestueux, fruitier, malade, blessé, innovant...

Le concours vise à valoriser l'arbre dans la ville, lui redonner une place importante aux yeux de tous.

A vos appareils !

Le concours est ouvert à tous les amateurs de photo. La photographie devra avoir été prise dans la région Occitanie et l'auteur devra nous indiquer la commune et le département où elle aura été prise.

L'objectif est de mettre en avant le rôle des arbres dans nos vies. Il faudra donc qu'apparaissent un ou des arbres sur la photographie que vous nous soumettez.

Chaque image doit être un témoignage du rôle indispensable que jouent les arbres dans nos vies urbaines.



Aucune limitation de styles, genres noir et blanc, couleur.

Une seule photographie par participant est autorisée.

Attention, les photomontages ne sont pas autorisés.

www.fredonoccitanie.com

Audition annuelle à l'Académie de Musique Marssacoise

L'Académie de Musique Marssacoise prépare son audition annuelle ! Après une année d'apprentissage ou de perfectionnement, nos élèves pourront nous faire profiter de leurs plus beaux airs sur piano, guitare ou batterie.

L'audition aura lieu le **dimanche 30 juin**, à 14h30, à la salle de l'ancienne cantine (à côté de la mairie). Suivra un goûter offert par l'association pour clore l'après-midi en toute convivialité.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous envoyer un mail sur academie.musique.marssac@gmail.com ou bien nous contacter au 06 70 34 49 04.

L'Académie de Musique Marssacoise



Des nouvelles du Marssac basket Club

5 équipes sont engagées en championnat départemental et interdépartemental pour la saison 2023-2024 et une équipe de mini basket.



Catégorie U7 : Cette année, c'est l'apprentissage du dribble, de la passe, du tir et des petits jeux ludiques de motricité et de rapidité pour 5 petits bouts choux, Nolhan, Télió, Julian, Sohan et Chris. Ils ont participé à trois mini plateaux entraînés par Elise ou Liam... et Inès pour donner un petit coup de main. Horaire de 9h à 10h le samedi matin. Il manque Crys sur la photo.



Catégorie U11 Garçons : une équipe de jeunes qui travaillent, progressent et surtout prennent du plaisir à jouer ensemble. Ils sont entraînés le mercredi après-midi par Seb ou Manue, sur terrain entier de 13h30 à 15h.



Catégorie U11 Filles : une équipe pleine de dynamisme qui épate tant par sa ténacité que par sa persévérance sur le terrain. Un bel esprit sportif! Un entraînement par semaine, en terrain entier, le mercredi matin avec Marie et quelquefois avec Marie Ange de 10h30 à 12h.



Catégorie U13 Filles : Pour la plupart des filles, elles découvrent une nouvelle catégorie où elles réalisent une saison honorable. Il y a eu des rencontres disputées avec du suspens. Elles continuent à progresser sachant qu'elles n'ont qu'un entraînement par semaine avec Damien et Claire de 17h30 à 19h le jeudi.



Catégorie U17 Garçons (voir page suivante)

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Pas mal de changements dans cette équipe avec de nouveaux joueurs qui montent de catégorie (surclassement) ou qui découvrent le basket. Malgré quelques départs, Julien, l'entraîneur, a su intégrer les nouveaux et continue de travailler. Il y a des progrès qui ont été réalisés, de la volonté et de l'implication mais un manque de constance sur la durée des matchs. Deux entraînements : le mercredi de 15h à 16h30 sur terrain entier et le vendredi de 18h à 19h30 sur demi terrain.



U18 Filles : un groupe de filles qui fait un beau parcours en championnat interdépartemental où elles sont en route pour terminer 1^{ère} de leur poule. Elles sont qualifiées pour jouer les barrages des phases finales du championnat et jouer un quart de finale de coupe du Tarn. Entraînements le mercredi de 16h30 à 18h sur terrain entier et le vendredi de 18h à 19h30 sur demi terrain avec Tamba. Il manque Inès sur la photo qui nous a rejoint entre temps.

Une équipe loisir mixte qui s'entraîne le vendredi soir de 19h45 à 22h. Pas de compétition mais le plaisir de se retrouver, de jouer au basket, de courir... Le tout dans un bon esprit. Tout le monde a sa place, ce n'est pas qu'une question de taille...

Pour tout renseignement : 06 08 26 57 45
ou sur le Facebook du marssacbasketclub

CAP Atout Âge

Vous souhaitez améliorer votre équilibre ?

Venez essayer une de nos séances «CAP Form'Equilibre», elles ont lieu tous les jeudis de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15, salle Astrolabe rue de la mairie à Marssac.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez bouger à votre rythme dans le respect de vos capacités. Il est encore temps de venir tester nos ateliers d'Activité Physique Adaptée : exercices ludiques adaptés aux capacités de chacun.

Ces séances permettent :

- d'améliorer sa condition physique grâce à des exercices de renforcement musculaire, d'équilibre, de souplesse et d'endurance,
- de stimuler ses capacités cérébrales à travers le jeu et le mouvement,
- d'aider au maintien d'une bonne santé des os et des articulations,
- de préserver son autonomie, de travailler son équilibre et de prévenir les chutes,
- d'être plus actif dans les actes de la vie quotidienne,
- de partager un moment convivial.

Rejoignez-nous !

Association CAP Atout Age 81

Tel : 07 89 68 99 84

capatoutage81@gmail.com

www.capatoutage81.fr



**Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn**

l'École Buissonnière : un nouveau rendez-vous régulier à Marssac !

Un mercredi soir par mois, de 18h à 22h, l'association culturelle Mercredimanche propose un apéro convivial dans la cour de l'ancienne école, animé par des musiciennes et musiciens.

L'idée ?

Créer un rendez-vous régulier dans la ville vieille où se rencontrer, se retrouver, échanger, ou passer simplement un bon moment musical en milieu de semaine.

Avec qui ?

Nous (les quelques habitant-es à l'initiative de ce rendez-vous) espérons installer une ambiance qui puisse nous réunir entre différentes générations et différents centres d'intérêt, ayant tous en commun d'habiter Marssac et d'aimer partager des moments à plusieurs.

Nous comptons sur vous dès les premiers rendez-vous qui nous permettront d'ajuster l'organisation des suivants.

Comment ça se passe ?

Venez quand vous voulez, pour 15 minutes ou 4h, en sortie du travail, du sport des enfants, ou pour bien finir la journée simplement. Sur place, vous trouverez des actrices et acteurs de la vie locale de Marssac qui vendront de quoi grignoter et boire, ainsi que des musiciennes et musiciens qui joueront au chapeau.

D'une Ecole Buissonnière à l'autre, vous pourrez découvrir différents intervenant-es ! En effet, nous avons la chance d'avoir à Marssac tout ce qu'il faut : brasseur, caviste, artistes, food trucks, etc.

Pourquoi dans l'ancienne école ?

C'est un lieu symbolique pour certain-es habitant-es de Marssac qui y ont été élèves. Cela nous plaît de pouvoir continuer à la faire vivre.

Les dates des 5 Écoles Buissonnières :

Mercredis 22 mai, 19 juin, 17 juillet, 18 septembre, 23 octobre 2024.

Plus d'infos :

mercredimanche@mailo.com - 06 64 79 59 49.



La saison s'achève chez Duolab

Plus que quelques jours d'attente avant notre événement annuel.

Le dimanche 23 juin à 18h, les danseur.ses du Centre Chorégraphique DuolaB seront sur la scène de la Maison de la Musique de Cap Découverte pour vous présenter le résultat de plusieurs mois de travail : notre spectacle 2024, «Secrets d'Egypte».

Que raconte «Secrets d'Egypte» ?

A la sortie d'une journée de cours à la faculté Champollion d'Albi, un journal local est distribué aux étudiant.es. A l'intérieur, l'article «Sur les pas de Jean-François Champollion» propose un challenge unique : déchiffrer les hiéroglyphes inscrits sur l'obélisque situé place de la Concorde à Paris. A la clé ? Un séjour en Egypte.

Une des étudiantes, passionnée par l'Egypte, décide de relever le défi et se donne tous les moyens pour y parvenir.

N'hésitez pas à venir l'encourager et à tenter vous-même de déchiffrer des hiéroglyphes.



Il est toujours possible de réserver vos places via notre billetterie en ligne (placement numéroté) : www.billetweb.fr/secrets-degypte.

Nous vous espérons nombreux.ses pour venir soutenir et applaudir nos danseur.ses.

Les cours seront assurés la dernière semaine de ce mois de juin avant la longue fermeture estivale.

Cependant, nous avons quelques rendez-vous durant l'été.

Vous pourrez nous retrouver le vendredi 26 juillet à 19h30 à l'occasion des fêtes de Lagrave puis le jeudi 29 août, place des Cordeliers dès 21h45 lors de l'Urban Festival d'Albi !

L'équipe de Duolab vous souhaite une bonne fin de saison et un bel été.



La Saint-Quil et son Vide Grenier le dimanche 1^{er} septembre de 8h à 17h

Le temps est venu de se débarrasser des vieux objets qui traînent dans votre maison et de faire de la place pour les nouveaux. Et quelle meilleure façon de le faire que de participer au Vide Grenier de la Saint-Quil de votre village !

Notre Vide Grenier est l'endroit idéal pour trouver des trésors cachés, des objets rares, rencontrer des gens et passer une journée agréable en plein air sous les platanes.

Vous y trouverez une grande variété de stands proposant toutes sortes d'articles, des vêtements vintage aux bibelots, en passant par les livres, les disques et les jouets pour enfants. Que vous soyez à la recherche d'un objet unique ou d'une bonne affaire, vous êtes sûr de trouver quelque chose qui vous plaira, .

Alors, n'hésitez pas à venir chiner ce premier septembre, sans oublier l'incontournable petit déjeuner aux tripoux, moment de partage et de convivialité, qui sera servi par les bénévoles du Comité des Fêtes dès 8h, suivi, le midi, de la délicieuse paëlla cuisinée par Julien de la Pizzeria Bip bip. Buvette toute la journée.

Renseignements et inscriptions

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98 - cfmarsac@gmail.com

Attention : aucune réservation possible avant le 9 juillet. Stand unique de 4ml au prix de 12 euros.

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
 sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Création d'un annuaire économique



Marssacoises, marssacois, bonjour.

Je me présente : Xavier Piérot, commerçant à Marssac sur Tarn depuis bientôt 13 ans et aujourd'hui gérant des gîtes du «16 Bis» situés au 16 avenue d'Albi.

Face à une interrogation répétitive de mes locataires sur les commerces et activités économiques présentes à Marssac, j'ai pris l'initiative de procéder à un recensement de tous les entrepreneurs petits et grands de notre commune et j'ai découvert que nous disposons d'une capacité économique insoupçonnée.

Après 2 mois de recherches fastidieuses mais passionnantes et riches en échanges, la liste, (encore à l'état de brouillon), s'élève à environ 150 entreprises.

Entrepreneurs individuels, artisans, prestataires de services, sociétés industrielles de grande envergure... Et, bien entendu, tous nos «petits» commerçants qui nous accueillent chaque jour en centre-ville.

A tous les entrepreneurs de Marssac, je vous invite à vous joindre à la centaine d'entreprise qui ont déjà manifesté leur intérêt vis-à-vis de cette opération.

Pour en savoir plus sur l'avancement du projet et sur les utilisations envisagées de cet annuaire, envoyez un mail à : marssaceco@gmail.com

En retour, vous recevrez le fichier en cours de création et les informations à nous transmettre pour inscrire votre entreprise et participer pleinement à cette action.

Pour ceux qui utilisent Facebook, vous pouvez déjà découvrir ce projet sur la page et sur le groupe créé à cet effet : Acteurs économiques de Marssac-sur-Tarn.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration et votre aide indispensable. Je vous souhaite une belle réussite dans vos affaires dans les mois et les années à venir.

Également merci à la mairie de Marssac-sur-Tarn pour son soutien apporté, notamment en publiant ce message via le Marssac Info et d'informer ainsi toutes les entreprises domiciliés à Marssac et surtout ceux que je n'ai pas encore réussi à contacter.

Bien cordialement.

Xavier Piérot

PS : vous n'êtes pas directement concerné mais vous connaissez quelqu'un qui travaille à Marssac, faites-lui passer ce message svp afin que personne ne soit oublié.

Petite précision utile, cette opération est totalement gratuite et chacun est, bien entendu, libre d'y participer ou non.



Le Comité des Fêtes vous invite à une soirée karaoké samedi 31 août dans le Vieux Marssac

Amateurs de karaoké et de musique, nous sommes ravis de vous annoncer une soirée karaoké exceptionnelle qui se tiendra dans le charmant quartier du Vieux Marssac ! Venez passer une soirée inoubliable en chantant vos chansons préférées et en vous amusant avec vos amis et votre famille.

Samedi 31 août à partir de 19h dans le Vieux Marssac. Que vous soyez fan de classiques intemporels, de tubes récents ou de chansons cultes, notre playlist variée vous permettra de trouver la chanson parfaite pour exprimer votre talent vocal.

Scène ouverte : montez sur scène et montrez vos talents de chanteuse ou chanteur ! Notre équipement de sonorisation de qualité professionnelle vous garantit une expérience karaoké exceptionnelle.

Ambiance conviviale : Rencontrez d'autres passionnés de karaoké et partagez des moments de joie et de rires. Notre soirée karaoké est l'occasion parfaite de créer des souvenirs mémorables et de tisser de nouvelles amitiés.

Pour agrémenter votre soirée, nous vous proposons tout au long de la soirée un large choix de rafraîchissements et de boissons pour accompagner vos performances. Un food truck sera également sur place.

Concours et prix : mettez-vous au défi et participez à notre concours de karaoké.

N'oubliez pas d'inviter tous vos amis et votre famille. C'est une occasion idéale de passer un moment agréable. Rejoignez-nous pour une soirée mémorable et chantez à tue-tête.

Plus d'informations : cfmarssac@gmail.com

Spectacles de théâtre à Marssac Les 10 ans «Des Planches»

Le compte à rebours est maintenant bien lancé. Venez nombreux apprécier les spectacles de Théâtre à la Salle polyvalente de Marssac.

«**Les crapauds fous**» de Mélody Mourey, nomination aux Molières 2019, mise en scène Bénédicte Graff. Une pièce juste incroyable, drôle, survoltée, touchante...

L'histoire vraie et extraordinaire de médecins polonais qui durant la seconde guerre mondiale sauvèrent des milliers de vies... En organisant une vaste supercherie. Ils mettent au point un ingénieux stratagème pour berner les nazis et empêcher les déportations de tous les habitants menacés... Mais leur ruse ne tarde pas à éveiller les soupçons dans les rangs du IIIème Reich et les deux amis doivent rivaliser d'inventivité pour que le plan ne s'écroule pas !

Dans cette histoire, qui oscille entre deux époques, se croisent plusieurs personnages, de New York à Rozwadow en passant par Varsovie nos 11 comédiens sont embarqués dans les rouages d'une machination vertigineuse.

Le spectacle des ados 1 : et si Alyan avait le droit de porter la robe de princesse de sa sœur Nina. À l'école, on se moque de lui, on l'insulte, on le frappe. Il essaie de s'échapper en faisant de la magie, mais ça ne marche pas toujours. Seule Nina est consciente de son chagrin. Elle est décidée à le défendre.

Le spectacle des ados 2 : Ehsan, douze ans, a disparu. Sa sœur, sa voisine et des copains vont tout faire pour le retrouver. Ils se livrent à une enquête imaginant Ehsan enfermé dans le bunker du jardin de sa maison.

Le spectacle des enfants : quand les trois sœurs veulent vendre leur vieille maison de famille, le fantôme de leur jeune sœur se réveille pour décourager les éventuels acheteurs. Que va pouvoir faire l'inspecteur Charly pour s'y opposer ?

Le spectacle des éveils : pendant que le professeur somnole, ses automates s'animent et se plaignent. Ils aimeraient tant connaître la vraie vie au lieu de passer leur temps à répéter les mêmes phrases et gestes! Est-ce que le professeur arrivera à leur donner vie ?

Samedi 8 juin

14h00 : spectacle ados 1 & ados 2

20h30 : spectacle adulte «Les crapauds fous»

Dimanche 9 juin

14h00 : spectacle éveil & spectacle enfant

19h00 : spectacle adulte «Les crapauds fous»

Billetterie : placement libre. (Merci d'arriver un peu avant l'heure de représentation)

Tarif spectacle «Les crapauds fous»

7€ l'entrée / Gratuit - 6 ans

Tarif spectacle éveil, enfant, ados 1 & 2

4 € l'entrée / Gratuit -10 ans

Prochaine saison 2024-2025

«Cours Découverte». **Le mardi 25 et mercredi 26 juin** séances gratuites aux ateliers. Inscription obligatoire. Lieu des cours : 10 Place du Barry à Marssac.

Les pré-inscriptions pour la 11^{ème} saison seront ouvertes fin juin. Retrouvez-nous également sur le forum des assos en septembre.

Au plaisir de vous croiser

www.courslesplanches.com

06 22 22 95 27 / benedicte.graff@yahoo.fr

Page facebook : Les Planches

LES 10 ans des PLANCHES
Le THÉÂTRE à MARSSAC

68 comédiens vous présentent

Les Spectacles 2024 !

Venez Nombreux !

Lieu : SALLE POLYVALENTE de MARSSAC (rue Tonimarié)
€ Billetterie le jour même/Placement libre.

► **SAMEDI 8 JUIN**

14h Spectacle Ados1/Ados2 Entrée 4€ gratuit - de 10ans

20h30 Spectacle Adulte Les Crapauds Fous
Entrée 7€ gratuit - de 6ans

► **DIMANCHE 9 JUIN**

14h Spectacle Eveil / Enfants Entrée 4€ gratuit - de 10ans

19h Spectacle Adulte Les Crapauds Fous
Entrée 7€ gratuit - de 6ans

Coup d'oeil dans le rétro

«Chronologie du droit de vote et d'éligibilité des femmes ...depuis l'Ancien régime jusqu'au 21 octobre 1945». Source : www2.assemblee-nationale.fr

Ancien régime

Les veuves dotées d'un fief et les mères abbesses peuvent voter aux États Généraux.

3 juillet 1790

Condorcet se prononce pour le vote des femmes dans un article du «Journal de la société de 1789».

septembre 1791

Olympe de Gouges publie la Déclaration des droits des femmes. Article 10 «*La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune*».

20 mai 1848

Eugénie Niboyet crée La voix des femmes.

5 mars 1848

Le Gouvernement provisoire de la République instaure le «suffrage universel» masculin.

1849

Jeanne Deroin fait acte de candidature aux élections législatives du 13 mai ; sa campagne est tournée en dérision par la presse.

1868

Une vingtaine de femmes diffusent, avec l'appui du journal l'Opinion nationale, un manifeste réclamant le droit de vote.

1869

L'État du Wyoming, aux États-Unis, instaure le vote des femmes.

13 février 1881

Hubertine Auclert lance le journal «La Citoyenne».

1891

Création du Journal des femmes, par Maria Martin.

1893

Création de La Fronde, journal quotidien, par Marguerite Durand.

1893-1902

Instauration du vote des femmes en Nouvelle-Zélande (1893) et en Australie (1902).

1^{er} juillet 1901

Première proposition de loi par Gautret, accordant le droit de vote aux femmes (majeures et célibataires, veuves ou divorcées).

1903

La Fronde devient un mensuel.

1904

Création de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes sous la présidence de l'Américaine Carrie Chapman Catt.

1906

Paul Dussaussoy demande une loi «*tendant à accorder aux femmes le droit de vote dans les élections aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux*».

1907

Instauration du vote des femmes en Finlande.

3 mai 1908

Manifestation à Paris pour le droit de vote des femmes.



1909

Création à Paris de l'Union française pour le suffrage des femmes (U.F.S.F.), filiale de l'A.I.S.F., par l'Anglaise Jeanne Schmahl.

16 juillet 1909

A la Chambre des députés, le rapport Buisson propose l'électorat et l'éligibilité des femmes dans les mêmes conditions que les hommes.

1913

La Norvège instaure le vote des femmes.

1914

L'U.F.S.F. compte 12 000 membres.

avril 1914

Un plébiscite féminin organisé par les suffragistes réunit 505 972 oui pour le vote des femmes.

1914

L'Islande instaure le vote des femmes.

5 juillet 1914

Première et unique grande manifestation suffragiste à Paris ; elle réunit seulement 6 000 personnes.

1915

Le Danemark instaure le vote des femmes.

1916

Proposition de loi Barrès à la Chambre des députés pour le «*suffrage des morts*» en vue de permettre aux veuves et mères de soldats tués à la guerre de voter.

1918

La Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Russie soviétique et la Pologne instaurent le vote des femmes.

1919

Le Canada instaure le vote des femmes à l'échelon fédéral (les femmes votaient dans toutes les provinces sauf le Québec depuis 1918). Les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suède instaurent le vote des femmes.

20 mai 1919

La Chambre des députés adopte pour la première fois une proposition de loi instaurant le vote des femmes, par 329 voix contre 95. Les États-Unis instaurent le vote des femmes à l'échelon fédéral, ainsi que la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

21 novembre 1922

Le Sénat refuse d'examiner les articles de la proposition de loi sur le vote des femmes (par 156 voix contre 134).

1925

Création de l'Union nationale pour le vote des femmes (U.N.V.F.), d'inspiration conservatrice et catholique.

7 avril 1925

La Chambre des députés adopte par 389 voix contre 140 une proposition de loi instaurant le vote des femmes lors des élections municipales et cantonales

mai 1925

Profitant d'une lacune dans la réglementation, le Parti communiste place des femmes en position éligible sur ses listes pour les élections municipales dans toutes les communes de la banlieue parisienne.

12 juillet 1927

La Chambre des députés adopte, par 396 voix contre 94, une résolution «*invitant le Gouvernement à hâter, devant le Sénat, la discussion du projet de loi voté par la Chambre des députés concernant le suffrage des femmes aux élections municipales*».

1931

La République espagnole instaure le vote des femmes.

31 mars 1932

La Chambre des députés, par 446 voix contre 60, adopte une résolution par laquelle elle «*invite le Gouvernement à user de toute son influence auprès du Sénat pour obtenir que cette Assemblée mette en délibération les textes votés à ce sujet par la Chambre des députés*».

1934

La **Turquie** instaure le vote des femmes. Le Congrès des maires se prononce pour le vote des femmes aux élections municipales dès 1935.

1^{er} mars 1935

La Chambre des députés se prononce pour le vote des femmes pour la cinquième fois, par 453 voix contre 124.

1935-1936

Plusieurs communes organisent des scrutins parallèles mixtes aboutissant à faire élire des conseillères municipales supplémentaires ; à Louviers, dont le maire est Pierre Mendès France, 6 conseillères sont ainsi élues et siègent avec voix délibérative.

2 juin 1936

Devant le Sénat, Louise Weiss et des militantes de La Femme nouvelle offrent aux sénateurs des chaussettes portant l'inscription : «*Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées*».

4 juin 1936

Léon Blum nomme 3 femmes sous-secrétaires d'État : Cécile Brunshvicg, présidente de l'U.F.S.F., à l'éducation nationale, Suzanne Lacore, à la santé publique et Irène Joliot-Curie, à la recherche scientifique. Cécile Brunshvicg, par ailleurs membre du comité exécutif du Parti radical, doit quitter la présidence de l'U.F.S.F.

30 juillet 1936

La Chambre des députés se prononce pour la sixième et dernière fois pour le vote des femmes, par 495 voix contre 0. Le gouvernement s'abstient. Le Sénat n'inscrira jamais ce texte à son ordre du jour.

23 juin 1942

Le Général de Gaulle déclare qu'«*une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale*».

novembre 1943

Lucie Aubrac est nommée membre de l'Assemblée consultative provisoire. Elle n'y siègera qu'en novembre 1944 à Paris. Une femme y siège dès 1943 : Marthe Simard.

mars 1944

Le programme du Conseil national de la Résistance reste silencieux sur la question du vote des femmes.

18 mars 1944

Le Général de Gaulle déclare devant l'Assemblée consultative provisoire que «*le régime nouveau doit comporter une représentation élue par tous les hommes et toutes les femmes de chez nous*».

24 mars 1944

A l'Assemblée consultative provisoire, l'amendement Fernand Grenier instaurant le vote des femmes est adopté par 51 voix contre 16.

21 avril 1944

L'article 17 de l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération dispose que «*les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes*».

7 novembre 1944

Pour l'ouverture de sa session à Paris, l'Assemblée consultative provisoire comporte 10 femmes.

29 avril -13 mai 1945

Premier vote des femmes aux élections municipales

21 octobre 1945

Premier vote des femmes dans un scrutin national (référendum et Assemblée constituante). 33 femmes sont élues membres de l'Assemblée nationale constituante (17 communistes, 6 socialistes, 9 MRP, 1 PRL).

A vos agendas

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Spectacle «les 10 ans des Planches» - Salle polyvalente - Organisation Association Les Planches

Dimanche 9 juin

Elections européennes - Ouverture des bureaux de vote à 8h - Fermeture à 18h.

Dimanche 16 juin

Show de danse - 18h - Grand Théâtre des Cordeliers à Albi - Organisation Ambiance Scandale

Mercredi 19 juin

Apéro musical - 18h - Cours de l'ancienne école - Organisation association culturelle Mercredimanche

Dimanche 23 juin

Spectacle de fin d'année - 18h30 - Maison de la Musique de Cap Découverte - Organisation Centre chorégraphique Duolab

Vendredi 28 juin

Kermesse de l'école - à partir de 17h30 - cour de l'ancienne école

Dimanche 30 juin

Audition annuelle à l'Académie de Musique - 14h30 - Salle de l'ancienne cantine - Organisation Académie de Musique Marssacoise

Mardi 2 juillet

Collecte de sang - 13h30 à 18h - Salle du conseil

Dimanche 7 juillet

Marche et VTT - à partir de 7h30 - Organisation Marssac Aventure

Mercredi 17 juillet

Apéro musical - 18h - Cours de l'ancienne école - Organisation association culturelle Mercredimanche

Samedi 31 août

Soirée Karaoké - Place de la Chapelle - à partir de 19h - Organisation Comité des Fêtes

Dimanche 1^{er} septembre

Vide grenier dans le vieux Marssac - de 8h à 18h - Organisation Comité des Fêtes

Dimanche 1^{er} septembre

Forum des associations - toute la journée - place du Barry

Samedi 14 septembre

Les 6 inaugurations - à partir de 10h au Pump track

Mercredi 18 septembre

Apéro musical - 18h - Cour de l'ancienne école - Organisation association culturelle Mercredimanche

Samedi 21 septembre

Soirée années 80 - à partir de 19h - Cour de l'ancienne école - Organisation Comité des Fêtes



Marssacoise, Marssacois durant la durée des travaux

de janvier 2024 à février 2025

**Vos commerces sont
ouverts et vous accueillent
aux horaires habituels.**

Ne les oubliez-pas !

**Stationnement
facilité
pendant toute
la durée des
travaux**

La circulation est fluide en dehors des heures de pointe du matin et de la fin de la journée

**J'aime mon
commerce de proximité
Je le soutiens !**

M
marssac

